



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 94100

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur l'évolution de la démographie médicale dans le département du Tarn. La moyenne d'âge notamment des médecins généralistes est préoccupante. De très nombreux médecins généralistes et spécialistes vont prendre leur retraite au cours des 5 prochaines années. Certaines spécialités telles que l'ophtalmologie se retrouvent en grande difficulté. En effet, par exemple, sur Albi, un rendez-vous chez un ophtalmologiste peut générer 14 mois d'attente. La loi santé votée le 1er décembre 2015 renforce le dispositif d'incitation à l'installation. Il est toutefois à craindre notamment dans le département du Tarn que les mesures proposées ne soient pas à la hauteur des besoins et que les incitations financières aient atteint leur limite. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'attendre. Il faut lutter contre ces déserts médicaux par des mesures plus fortes. L'augmentation du *numerus clausus* est une nécessité mais l'augmentation ne pourra régler que partiellement les difficultés. Il convient donc de franchir une étape supplémentaire en imposant lorsque c'est nécessaire une répartition plus équilibrée dans l'installation des médecins. Il ne s'agit pas de rejeter le principe de la libre installation des médecins mais d'apporter des limites temporaires à cette liberté lorsque celle-ci conduit à l'abandon total de territoires déjà peu à peu désertés par la médecine. L'État, au terme de l'article L. 111-2-1 du code de la sécurité sociale garantit l'accès effectif des assurés aux soins sur l'ensemble du territoire. Cette obligation n'est pas de moindre portée que le principe de libre installation. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier afin d'anticiper les futurs départs à la retraite des médecins et pour résoudre le manque de médecins ophtalmologistes dans le département du Tarn.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94100

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2121

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)